

NOTE DE POSITIONNEMENT du Groupe *initiatives*

Texte issu des travaux publiés dans le *TRAVERSES* n°54

Faire converger les solidarités : Agir à l'international et en France face aux enjeux communs



Les organisations de solidarité internationale du Groupe *Initiatives* agissent également en France

Le Groupe *initiatives* réunit seize organisations françaises de solidarité internationale (OSI) implantées dans de nombreuses régions françaises. Elles rassemblent des adhérents, des bénévoles, des salariés, des militants et mènent souvent leurs actions avec des partenaires issus eux-mêmes du monde associatif, des collectivités locales et du secteur privé.

La plupart de ces organisations agissent historiquement à l'international, beaucoup interviennent aussi en France, notamment dans l'ECSI¹ pour souligner les enjeux communs « ici et là-bas », par exemple de changement climatique.

Pour certains, ils agissent aussi en France dans leurs propres domaines techniques ou méthodologiques : agroécologie, climat, entrepreneuriat et économie locale, cohésion sociale et lutte contre les discriminations, habitat soutenable, accès aux droits...

Autant d'enjeux locaux, que l'on retrouve dans d'autres territoires sur l'ensemble de la planète. Ils font écho aux 17 objectifs du dévelop-

Solidarité(s) ?

Pour Coordination SUD, « La solidarité internationale vise exclusivement la fin des inégalités mondiales et la réalisation des droits pour toutes et tous, et partout ; pour un monde juste, en paix, équitable, et durable. Elle repose sur des modèles d'action par et pour les populations, reconnaissant les responsabilités collectives et différenciées ».

Nous ne distinguons pas solidarités locales, nationales, internationales car il ne s'agit que d'une question d'échelle d'action de dynamiques de co-opération qu'il faut démultiplier pour relever des défis universels : l'accès aux droits humains politiques, citoyens, économiques et sociaux.

pement durable (ODD) des Nations-Unies. Notre double présence en France et à l'international et l'universalisme des objectifs poursuivis nourrissent aujourd'hui nos réflexions sur le sens, la pertinence et la cohérence des actions de solidarité menées « ici et là-bas ».

1. ECSI : Education à la solidarité internationale. « L'une des forces de la société civile française réside dans sa capacité à informer, faire prendre conscience des défis globaux et des valeurs universelles, et inciter les citoyens et citoyennes à être acteurs, à leur niveau, du développement durable et de la solidarité internationale. Les organisations de la société civile sont ainsi reconnues comme des acteurs majeurs de la mobilisation citoyenne, à l'échelle internationale mais aussi dans les territoires français » (cf. <https://www.afd.fr/fr/thematiques/education-la-citoyennete-et-la-solidarite-internationale>).

▮ Nous affrontons les déséquilibres et les incertitudes d'un contexte global profondément transformé

Le contexte mondial est transformé, en particulier par la prise de conscience progressive des impacts des activités humaines sur « les limites planétaires », autant de seuils environnementaux critiques que l'humanité ne doit pas dépasser. Nous sommes entrés dans l'Anthropocène².

Nos organisations évoluent dans cet environnement marqué par des déséquilibres profonds - écologiques et environnementaux, mais aussi économiques (inégalités croissantes), sécuritaires et sociaux (restrictions des droits et des libertés, freins aux mobilités), culturels (repli identitaire) - ainsi que par une accélération des mutations sociétales et technologiques.

Ces mutations appellent non seulement une adaptation, mais aussi une refondation de nos analyses et de nos pratiques. Il ne s'agit plus simplement de s'ajuster à des crises successives, mais de repenser l'essence même de nos actions : à qui elles profitent ? À quels objectifs elles répondent ? Comment elles se construisent ? Avec qui elles se déploient ?

Elles appellent à des nouvelles synergies d'actions, tant en France qu'à l'international. Il nous faut renouveler les formes d'engagement et de co-opération si nous voulons contribuer à des modes de vie soutenables, équitables et respectueux des cultures et des aspirations des populations.

▮ Nous avons acquis des savoir-faire permettant d'affronter ces déséquilibres et ces incertitudes

Les savoirs, savoir-faire et savoir-être que les membres Groupe *initiatives* ont acquis depuis plusieurs décennies de pratiques à l'international et en France, sont riches en méthodes et outils pratiques et pertinents partout, même si cela nécessite bien sûr des temps d'adaptation. Par exemple :

- Une approche inclusive et participative du développement local dans des domaines et des contextes culturels et environnementaux très différents ;
- La mobilisation des différentes parties prenantes sur le territoire : la co-construction de projets et la gouvernance partagée et dans des contextes complexes ;
- Des réactivités et une capacité d'adaptation face à une pluralité d'acteurs et de contextes ;
- La capacité de mettre en œuvre des projets de grande envergure (en durée ou en portée géographique, y compris transfrontalière).

C'est ainsi que les OSI peuvent être vues comme des laboratoires d'innovation sociale : leurs méthodes de « recherche-action » sont autant de nouvelles manières pour agir, valoriser les pratiques locales, et co-opérer en France et à l'international, en cohérence avec les ODD.

▮ Il nous faut transformer nos partenariats avec des objectifs renouvelés de co-opération, en associant les jeunesse

Les modèles de partenariat entre Etats mais aussi entre sociétés civiles sont en pleine mutation (référence au droit international, au rôle du multilatéralisme, aux accords bilatéraux, etc.). C'est le moment de déconstruire les systèmes de pensées, de « décoloniser les imaginaires³ », de prendre conscience que les notions de « Nords », de « Suds », d'« aide » et de « développement » sont chargées de connotations coloniales et de stéréotypes dont il faut définitivement nous défaire⁴.

Cette recomposition doit s'accompagner de débats pour réinventer la co-opération et ses modes de gouvernance, en y intégrant la réciprocité et la redevabilité, y compris en faisant évoluer un regard souvent trop anthropocentré (reconnaître le Droit de la mer, d'une rivière, d'un écosystème...).

Au côté de nos partenaires, pluriels et multiples, appliquons ce regard critique sur nos pratiques, nos façons de faire, nos logiques d'action. Faisons preuve d'écoute, d'intelligence collective, pour renouveler nos idées, notre imaginaire commun et investir dans de nouvelles formes de co-opération aussi bien en France, qu'à l'international.

Il s'agit d'ouvrir le champ des possibles partenariaux à la fois autour de valeurs et de visions partagées, de valorisation de la diversité des cultures et des savoirs, y compris en mobilisant celles et ceux qui agissent en dehors des circuits institutionnels de « l'aide », mais dont les initiatives locales et citoyennes sont souvent sources d'innovation et de résilience, « ici comme ailleurs ».

Les jeunesse sont à cet égard des actrices aux regards critiques (anthropocène, décolonisation, patriarcat...) qui constituent un levier majeur de transformation. Elles sont touchées de plein fouet par les crises et aspirent à participer à la construction d'un avenir plus juste. Reconnaissons-leur ce « droit d'inventaire » pour favoriser de nouvelles pistes d'engagement. Nous devons soutenir leurs initiatives, les intégrer, si elles le souhaitent dans les espaces décisionnels et opérationnels de nos organisations.

▮ Les solidarités pour être efficaces doivent se prémunir des risques d'une instrumentalisation à d'autres fins

En France comme en Europe et ailleurs, la solidarité internationale peut se trouver combinée avec des objectifs économiques, diplomatiques ou de gestion des flux migratoires, en contradiction avec les Droits Humains, voire avec l'esprit de la Loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales pourtant adoptée à l'unanimité (LOP-DSI, août 2021). Pour éviter cette dérive transactionnelle, les finalités de « l'aide au développement » doivent être à nouveau débattues, précisées, défendues, et recentrées autour des principes de solidarité et de co-opération.

2. Le terme « Anthropocène » désigne la nouvelle époque géologique dans laquelle nous sommes entrés et qui se caractérise par la pression sans précédent que les humains font peser sur l'écosystème terrestre. Il nous conduit à (re)penser le rôle de notre espèce et les imaginaires qui fondent notre manière de faire société et d'habiter le monde.

3. Gerhard Dilger, Miriam Lang, Jorge Pereira Filho (Org.), *Descolonizar o Imaginário, Debates sobre pós-extratativismo e alternativas ao desenvolvimento*, ed. Fundação Rosa Luxemburgo, São Paulo, 2016

4. Traverses N°42, *Les partenariats au cœur des enjeux de territoires* (2013) : « Nord » et Sud, sens dessus-dessous » [Atelier N°3 - pp 32-34, et note de positionnement p. 6].

Les coupes budgétaires répétées depuis plusieurs années appliquées aux associations agissant sur les territoires français (par exemple dans l'économie sociale et solidaire) et internationaux, menacent leur pérennité et la poursuite de la lutte contre les inégalités. Pourtant, nos métiers et nos savoir-faire doivent être sauvegardés car ils peuvent être porteurs de plus-values immédiates pour relever ces « défis partagés » et coopérer autour des « enjeux communs ».

🔗 Localisation et solidarité : comment à la fois décloisonner et décoloniser pour mieux co-opérer ?

Nos actions sont pensées pour faciliter des processus de changement social fondés sur la solidarité entre les sociétés, les peuples, les citoyennes et les citoyens. Elles se donnent pour objectif la protection des biens communs, la prise en compte des limites planétaires, la promotion des droits et du bien-être de toutes les espèces et de tous les systèmes vivants, partout et sur le long terme. Dans ce sens, nous constatons bien des « défis communs » à une échelle mondiale.

Décoloniser, au sens de pratiquer un partenariat entre égaux, est aussi un principe de transformation de nos relations partenariales : repenser les rapports de pouvoir, défendre la légitimité des savoirs locaux et valoriser les terminologies et les pratiques ancrées dans les différentes sociétés, sans pour autant taire le fruit de nos expériences... Autant de démarches nécessaires pour parler pleinement de co-opération avec les réflexes de réciprocité nécessaires pour faire face aux enjeux globaux.

Pour ce faire, il faut articuler les échelles, locale, nationale et internationale. Ce qui suppose de réussir à décloisonner les étanchéités entre les acteurs, les territoires, les collectivités, les Ministères, sans oublier celles existant entre voire au sein de nos associations. Compte-tenu de cette double présence de nos implications, nous pouvons jouer ce rôle de passerelles entre les régions géographiques, de facilitateurs d'échanges de savoirs et de solutions entre les actrices et les acteurs de ces territoires.

🔗 Consolidons le milieu associatif en favorisant une meilleure connaissance des autres acteurs et des complémentarités avec eux pour renforcer des partenariats locaux sur les territoires en France

Autant en France qu'à l'international, nos organisations ne sont certainement pas les seules pour répondre à ces « défis partagés » mais ce sont des forces vives prêtes à fonctionner au sein d'alliances équilibrées fondées sur une logique de « co-responsabilité ».

L'importance des enjeux globaux est telle que nous avons besoin de renforcer nos liens avec les autorités locales, les acteurs du secteur marchand, les chercheurs du monde académique, pour bénéficier de leur compréhension des réalités territoriales et de leur façon d'y apporter des solutions.

Nos organisations doivent mieux s'intégrer dans ces dynamiques locales, avec discrétion et humilité, transparence et volontarisme, pour renforcer les réflexions et les capacités d'action communes.

Que nous intervenions déjà sur les territoires en France ou à l'international, nous ressentons la nécessité de repenser notre positionnement et de renouveler nos pratiques, de trois manières :

- En donnant plus de visibilité, en France, à nos activités à l'international, et ainsi démontrer la pertinence d'une solidarité internationale en lien avec les réalités et les acteurs de ces territoires, à travers des dynamiques d'ECSI;
- En nous insérant dans le tissu associatif local pour créer ou favoriser une approche inclusive des solidarités : nous serons des relais pour que ces acteurs locaux de solidarité bénéficient s'ils le souhaitent de ces perspectives transnationales ;
- En construisant des ponts entre les territoires autour des enjeux globaux : au sein de relations de « co-opérations décentralisées », nos OSI peuvent nourrir le dialogue entre territoires, rapprocher les acteurs autour d'enjeux concrets, valoriser les apprentissages croisés et les initiatives de réciprocité, mobiliser les acteurs des diasporas - témoins de ces enjeux communs - avec les citoyennes et les citoyens de leurs territoires d'origine et de destination...

🔗 Faisons de cette indispensable « convergence des solidarités » notre principale motivation pour agir

A contrario de l'évolution de la géopolitique mondiale qui tend vers une brutalité certaine des relations, nous affirmons notre conviction que la stabilité et l'épanouissement de nos sociétés appellent solidarités et co-opérations.

Nous poursuivons notre volonté de décrypter les mécanismes d'interdépendance globale afin de rendre de plus en plus poreuses les distinctions entre « ici » et « là-bas » quant aux problématiques environnementales, économiques ou sociales.

Nous voulons contribuer à un nouveau paradigme des solidarités. Pour ce faire, nous explorerons au sein de nos organisations, toutes les voies pour :

- Intégrer encore davantage dans nos missions les enjeux globaux de type « ODD » : transition écologique, justice socio-environnementale, équilibre de genre, inclusion des jeunes, etc.;
- Encourager la circulation des savoirs et des savoir-faire, dans les deux sens, en facilitant la mobilité de nos équipes et de nos adhérents, garantie d'agilité et de résilience ;
- Repenser la cohérence stratégique et veiller aux équilibres de gouvernance interne, entre les volets « France » et « international » de nos organisations ;
- Construire des alliances stratégiques avec les collectifs qui sont des acteurs du débat politique sur cette indispensable évolution de la co-opération et la création de nouveaux instruments.

C'est de cette volonté de renouvellement, d'ores et déjà à l'œuvre, dont témoigne cette publication.



© Oumou Diallo Deme, CRAterre

Écopavillon Typha, prototype expérimental et démonstrateur employant des techniques constructives avec terre et fibre, Diamniadio, 2019.

Groupe *initiatives*

45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94 736 Nogent-sur-Marne
contact@groupe-initiatives.org

www.groupe-initiatives.org

Né en 1993, le Groupe *initiatives* (Gi) est un collectif d'associations professionnelles de solidarité internationale qui ont fait l'hypothèse « qu[elles] progresseraient mieux ensemble que séparément et qu[elles] peuvent dépasser [leurs] différences et [leurs] concurrences en se fixant des défis communs et des enjeux partagés » (voir le Manifeste du Gi). Il est composé de 16 organisations membres. La dynamique de rapprochement au sein du collectif exprime la volonté des membres de mieux faire valoir leurs valeurs et leurs approches spécifiques de lutte contre les inégalités pour un monde habitable, pour les droits économiques, sociaux et culturels, pour la solidarité internationale. Le Groupe *initiatives* est un lieu d'échange, de partage d'expériences et de pratiques afin d'alimenter la réflexion des acteurs de la Solidarité internationale et de formuler des recommandations en matière de politiques publiques.

Note rédigée par Anaïs Guéguen-Perrin et Olivier Moles (CRAterre), Oumou Diallo et Olivier Le Masson (Grdr).

Avec la participation de Marc Lévy et Nicolas Heeren (Groupe *initiatives*) et le comité de pilotage composé d'AVSF, Initiative Développement, CIEDEL, GERES, IRAM.

SES MEMBRES



Ces travaux et ce numéro *Traverses* ont été soutenus financièrement par l'Agence Française de Développement (AFD)

